

ECOFI ACTIONS RENDEMENT C

Actions internationales

Indicateurs clés (au 31/03/2020)¹

Exposition actions (%)	-2.02	97,27	Exposition devises (%)	-5.81	62,76
Volatilité OPC (%)*	+14.02	30,06	SCR OPC (%) ²	-0.84	49,62
Volatilité indice (%)*	+10.79	23,93	Nombre de lignes	+7	45
Bêta	+0.12	1,19	Note ISR (/10)	-0.02	6,16
Ratio de Sharpe	-1.06	-0,6			

* 52 Semaines.

Reporting mensuel - Mars 2020

Actif net (en millions)	26,25 EUR
Valeur liquidative	503,87 EUR
Performance mois	-19,76%
Performance YTD	-27,91%

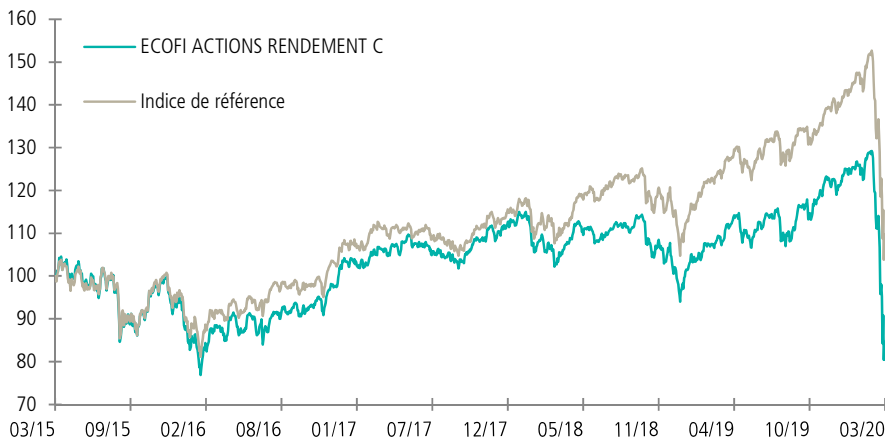


Profil de performance (Source : Ecofi Investissements / Bloomberg)

► Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 31/03/2015 à la date de reporting.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



► Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
ECOFI ACTIONS RENDEMENT C	Performance	- 19,76	- 27,91	- 24,32	- 18,02	- 16,99	- 10,81
	Volatilité				30,06	19,94	19,42
Indice de référence	Performance	- 13,14	- 19,23	- 14,85	- 8,30	3,20	14,83
	Volatilité				23,93	17,25	17,22
Ecart/indice		- 6,62	- 8,68	- 9,47	- 9,72	- 20,19	- 25,64

► Performances calendaires

en %		YTD	2019	2018	2017	2016
ECOFI ACTIONS RENDEMENT C	Performance	- 27,91	26,92	- 12,79	9,44	8,71
	Volatilité		12,68	13,84	8,04	18,64
Indice de référence	Performance	- 19,23	30,02	- 4,11	7,51	10,73
	Volatilité		10,73	14,87	7,83	16,25
Ecart/indice		- 8,68	- 3,10	- 8,69	1,93	- 2,02



Olivier Plaisant

Directeur de la Gestion Actions

Suppléé par Olivier Ken

Objectif de gestion

FCP visant à optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance d'un portefeuille géré de manière discrétionnaire et investi en actions internationales de rendement, c'est-à-dire en recherchant des entreprises servant des dividendes réguliers et importants à leurs actionnaires.

Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	----------	---	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis aux risques action, de taux, de perte en capital, de change et accessoirement au risque sur les marchés émergents.



Prix & Récompenses



Meilleure société de gestion française pour la 4ème fois

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

Commentaire de gestion

- ▶ Les autorités monétaires et gouvernementales semblent enfin avoir pris conscience de l'ampleur de la crise sanitaire qui frappe la quasi-totalité des pays avec une généralisation du confinement des populations. Ainsi, partout à travers la planète se sont multipliées des mesures de relances monétaire, budgétaire et fiscale. Cependant, ces actions, additionnées aux annonces de plan de relance, ne devraient pas suffire pour éviter une récession aux Etats-Unis et en Europe. Il n'est donc pas étonnant que les indices boursiers aient fortement corrigé sur le trimestre en écho aux ajustements à la baisse des bénéfiques. Toute la question est désormais de savoir jusqu'à quand la période de confinement va durer et quel comportement adopteront les consommateurs. La probabilité d'un rebond en « V » baisse au profit d'un rebond en « U », en dépit des signes positifs venus de Chine.
- ▶ En mars, à l'exception de la consommation de base, tous les secteurs ont contribué négativement à la performance. Les valeurs immobilières (Gecina en France, Welltower aux Etats-Unis), de services aux collectivités (Enel en Italie, Engie en France et Nextera aux Etats-Unis), ont été introduites en portefeuille ainsi que Procter & Gamble dans la consommation de base aux Etats-Unis.

Portefeuille (Source : Ecofi Investissements)

Principales lignes en portefeuille

MICROSOFT	5,59%
HOME DEPOT	5,34%
UNION PACIFIC	5,02%
MERCK AND CO. NEW	3,49%
IBERDROLA	3,38%
MITSUI & CO LTD	3,29%
AXA	2,95%
INTEL CORP	2,95%
SANOFI	2,81%
VERIZON COMMUNICATIONS	2,80%

Principaux mouvements sur le mois

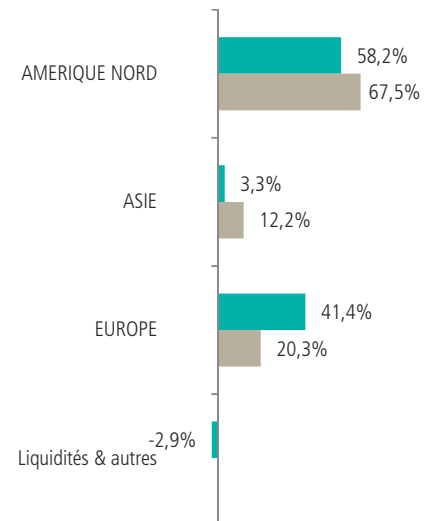
Achats / Renforcements

WELLTOWER INC
NEXTERA ENERGY INC
ENGIE
GECINA

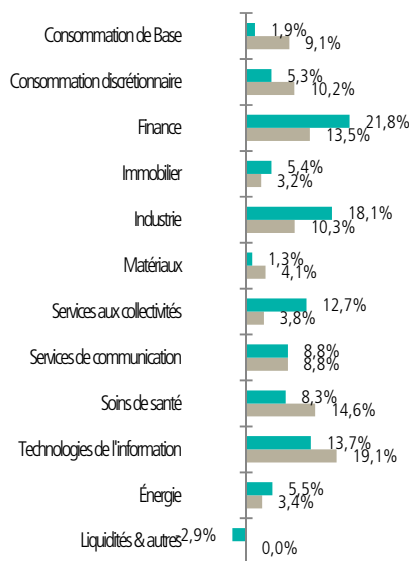
Ventes / Allègements

MITSUI & CO LTD
METHANEX
HOME DEPOT
MICROSOFT

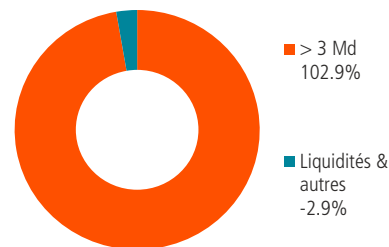
Répartition géographique



Répartition sectorielle



Répartition par capitalisation



Indicateurs du portefeuille

PER	10,73
ROE	2,26
Rendement instantané	5,01

Caractéristiques

Code ISIN : FR0000973562
Code Bloomberg : ECACTIO FP Equity
Type de part : Capitalisation
Forme juridique : FCP de droit français
Classification / Stratégie : Actions internationales
Dépositaire : CACEIS BANK
Devise de la part : EUR
Valorisation : Quotidienne
Date de création : 23/04/2001
Eligible PEA-PME : Non
Eligible PEA : Non
UCITS : Oui

Règlement/Livraison : J+1
Délai de notification : J avant 11h30
Indicateur de référence : MSCI WORLD CLO (en Euro)
DIVIDENDES REINVESTIS
Durée de placement recommandée : 5 ans
Frais de gestion directs maximum : 1.8 % de l'actif net
Commission de surperformance : Néant
Commission de souscription acquise : Néant
Commission de souscription non acquise : 3% maximum
Commission de rachat acquise : Néant
Commission de rachat non acquise : Néant



Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site www.ecofi.fr et sur :



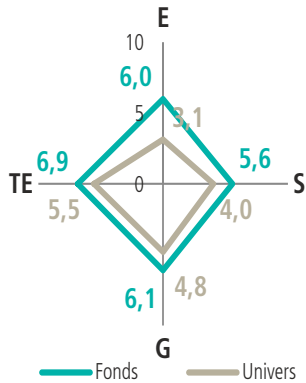
+33 (0) 1 44 88 39 00 @contact@ecofi.fr

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ESG du fonds (/10)	6,16
Note ESG de l'univers (/10)	4,46

Univers Monde : environ 5000 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varie de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : « Touche Ecofi » (30%)

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra).

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi Investissements repose sur les 3 principes suivants :

1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi Investissements exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.

2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Vigeo Eiris d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.

3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
 Pour les Etats, Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteur	Secteur	Note ESG globale	Décile	E	S	G	TE	Niveau max. de controverse	Poids OPC
MICROSOFT	Technologies de l'information	5,4	3	5,5	5,4	5,4	5,5	3	5,6%
HOME DEPOT	Consommation discrétionnaire	4,5	5	3,7	3,6	5,0	5,3	3	5,3%
UNION PACIFIC	Industrie	5,2	3	4,8	5,3	5,4	5,5	3	5,0%
MERCK	Soins de santé	6,0	2	6,3	5,8	5,7	6,2	4	3,5%
IBERDROLA	Services aux collectivités	7,6	1	8,1	8,2	6,6	7,6	3	3,4%

Actualité ISR

Ecofi Investissements renforce sa politique d'engagement

Ecofi Investissements vote systématiquement aux assemblées des sociétés détenues en portefeuille. Notre politique d'engagement contient 40 critères qui favorisent la responsabilité sociale de l'entreprise, l'actionnariat stable et de long terme. En mars 2020, avec la collaboration de son Comité Ethique, Ecofi Investissements a mis à jour sa politique avec plusieurs nouveaux critères. Par exemple, Ecofi Investissements votera contre l'approbation des comptes si une société ne communique pas suffisamment sur ses émissions de gaz à effet de serre. La politique d'engagement 2020 est disponible sur notre site internet. En 2019, Ecofi Investissements a continué d'appliquer son approche d'investisseur actif, en votant à 312 assemblées générales. Ecofi Investissements a voté contre à 43 % des résolutions proposées par les sociétés, concernant en particulier les nominations des administrateurs et les rémunérations des dirigeants. D'un autre côté, nous avons soutenu 116 résolutions d'actionnaires ayant pour objectif d'augmenter la transparence sur les aspects environnementaux, sociaux et gouvernance.



L'investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

CRITERES SOCIAUX

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

CRITERES GOUVERNANCE

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

TOUCHE ECOFI

- Equilibre des pouvoirs
- Egalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

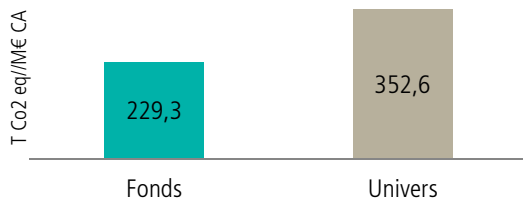
Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs mondiales.

Taux moyen de couverture des valeurs détenues en portefeuille (hors titres solidaires, titres d'état et OPC) par les indicateurs d'impact : 85%

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

► Emissions de Gaz à Effet de Serre

► Intensité carbone



Unité : t CO₂eq / M€ CA

► Empreinte carbone du portefeuille :

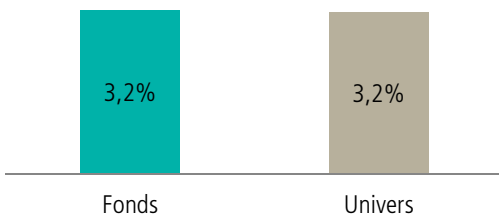
4935 tonnes d'équivalent CO₂

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO₂ (t CO₂eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : www.ghgprotocol.org.
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.
- L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions.

Sources : Thomson Reuters, ISS ESG, Ecofi Investissements.

► Variation d'effectifs



Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

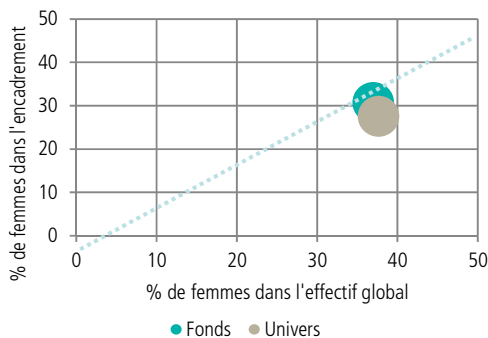
La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et la moyenne des effectifs des quatre années précédentes, le tout rapporté à cette même moyenne.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



..... Respect de l'équilibre hommes / femmes

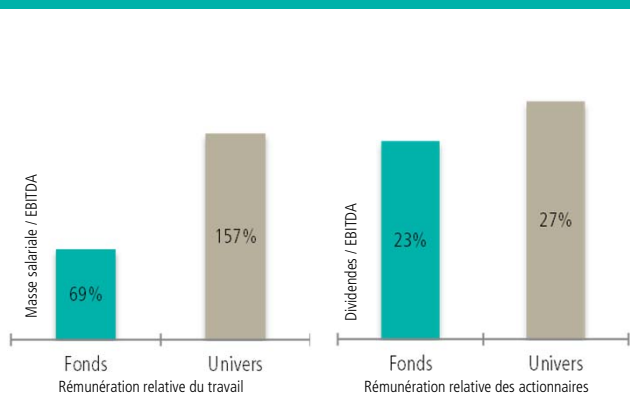
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

► Partage de la valeur économique



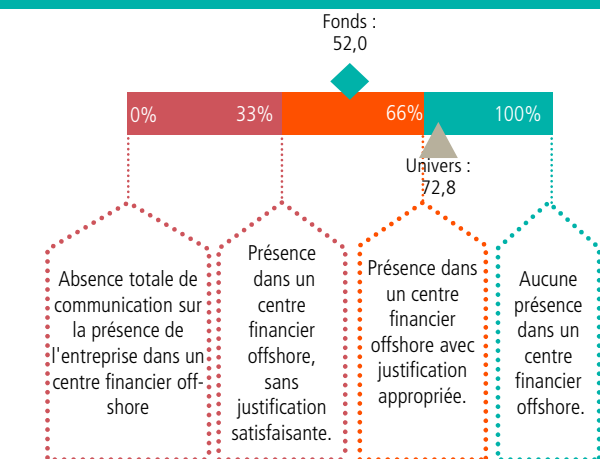
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

Afin d’observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

► Responsabilité fiscale



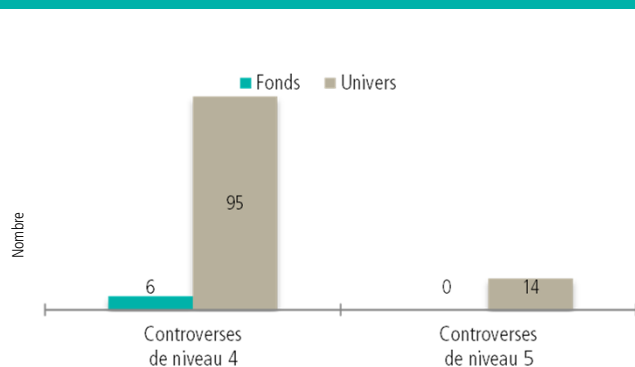
Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi Investissements.

A l’heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l’évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l’objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

► Controverses ESG



Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi investissements.

Une controverse est un incident négatif qui résulte d’une mauvaise gestion des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) par les entreprises (accidents industriels, pollutions, corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, travail des enfants, etc.).

Les controverses sont évaluées en fonction de leur impact (gravité, fréquence et réaction de l’entreprise) sur une échelle de 1 (controverse faible) à 5 (controverse importante).

Le graphique présente la somme des controverses de niveaux 4 et 5 pour les émetteurs en portefeuille.

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n’a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n’est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l’expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d’investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l’actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l’émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l’investisseur. La catégorie de risque, donnée par l’indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n’est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l’OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d’information clé pour l’investisseur (DICI) visés par l’AMF préalablement à son investissement.